

17 logements individuels

2 Maisons de ville

Direction Saint Renan

Résidence du Parc Commune de Plouzané (29)



"Le Parc à la maison"



↳ Lieu de vie, lieu de convivialité : "Le Parc à la maison"

Mise en place de lignes fluides (façades des lots, accès et voirie) afin de créer un aménagement doux où les limites du domaine public et celles du privé se confondent.

↳ Le paysage point de départ de l'aménagement

La création de massif en façade des lots permettra progressivement de passer de l'espace public vers le domaine privé, tout en laissant une fluidité dans le regard. Ces massifs arrondis seront composés principalement d'arbustes et d'arbrisseaux.

↳ Création d'une seule unité dans le lotissement

La délimitation de l'espace privé et l'espace public sera suggérée. En effet, aucune matérialisation ne sera mise en place mais la végétation et la structure de la chaussée guideront les utilisateurs.

↳ Le Végétal

Chaque massif fera partie intégrante des lots. Chaque propriétaire aura à charge d'entretenir cette végétation. Une telle conception suggère de ne pas implanter de clôture ou, si celle-ci devient inévitable, ce flot de végétation permettra visuellement de ne pas la voir.

↳ Stationnement

Deux stationnements seront prévus devant chaque lot. D'autres seront insérés dans les massifs d'arbustes appartenant aux lots afin de masquer le plus possible l'impact des voitures dans ce lieu de vie.

